



**UNIVERSITÉ
DE MONCTON**

ÉVALUATION DES PROGRAMMES

**Psychologie
(1^{er} cycle)**

**Recommandations
du Comité conjoint de la planification
et
Avis du Vice-rectorat à l'enseignement
et à la recherche**

CGV-200613

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Recommandation 1

Que l'UARD de psychologie fasse un examen minutieux du choix des cours préalables afin de s'assurer que les cours plus avancés soient assortis, au besoin, de cours préalables qui préparent véritablement les étudiantes et les étudiants à l'atteinte de leurs objectifs.

Recommandation 2

Que l'UARD de psychologie abandonne la répartition actuelle des cours en trois types.

Recommandation 3

Que l'UARD de psychologie explore les mécanismes possibles pour mieux intégrer le cours PSYC3900 Travaux pratiques en psychologie à la progression des apprentissages qui conduisent au développement des compétences en recherche fondamentale ou appliquée.

Recommandation 4

Que l'UARD de psychologie étudie la possibilité de rendre obligatoire le cours PSYC1700 Introduction à la psychologie appliquée dans la Mineure en psychologie.

Recommandation 5

Que l'UARD de psychologie veille à ce que le plan des cours ayant une composante de laboratoire mette bien en relief cette composante, autant dans les objectifs et activités d'apprentissage que dans les modalités d'évaluation.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation des programmes de 1^{er} cycle en psychologie Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 15 et 16 novembre 2018, les professeurs Robert Rousseau, de l'Université Laval, et Alain Desrochers, de l'Université d'Ottawa, visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner les programmes de 1^{er} cycle en psychologie, y compris la spécialisation, la majeure et la mineure, et de donner leur avis au sujet de ces programmes. Les professeurs Rousseau et Desrochers ont remis leur rapport d'évaluation le 13 décembre 2018.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, le comité de 1^{er} cycle de l'UARD de psychologie et le décanat de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 22 janvier 2019 et du 11 février 2019 respectivement. Lors de sa réunion du 30 janvier 2019, l'UARD de psychologie présidée par Frédéric Huppé-Gourgues, directeur de l'École de psychologie, a approuvé le rapport soumis par son comité de 1^{er} cycle.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par le comité de 1^{er} cycle de l'UARD de psychologie, du rapport de l'équipe d'évaluation externe Rousseau et Desrochers et des réactions du comité de 1^{er} cycle et du décanat de la FSSSC à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation des programmes de 1^{er} cycle en psychologie.

2. Réponse au mandat d'évaluation

Les évaluateurs externes soulignent que « les programmes de 1^{er} cycle en psychologie de l'Université de Moncton sont de haut niveau » (p. 48) et que « l'École de psychologie est un des fleurons de l'Université de Moncton » (p. 30). Dans sa réplique, le comité de 1^{er} cycle note que « les recommandations offertes s'arriment bien avec la direction que souhaite prendre l'École de psychologie » (p. 1).

2.1 Le contenu du programme et son évolution

Les évaluateurs externes affirment que « les programmes de 1^{er} cycle en psychologie ont un contenu et des méthodes d'enseignement qui sont tout à fait en adéquation avec leurs objectifs et leur niveau de qualité se compare favorablement à celui des grandes universités canadiennes » (p. 37).

Ils notent plusieurs améliorations depuis la dernière évaluation, « p. ex. le rehaussement de la cohérence des programmes, l'ouverture aux autres programmes disciplinaires, le renforcement de la formation générale, l'harmonisation de la structure des plans de cours, l'implantation d'un

mécanisme harmonisé d'évaluation des cours et des professeurs, l'augmentation de l'espace pour les laboratoires d'enseignement et de recherche, la clarification de la contribution des campus d'Edmundston et de Shippagan au programme de 1^{er} cycle, le rehaussement du recrutement des étudiants pour augmenter le nombre d'inscriptions au programme, la séparation des cours de méthodes de recherche et de traitement statistique des données » (p. 30).

À l'avis des évaluateurs externes, les deux premières années de la majeure et de la spécialisation « sont bien structurées et les cours sont d'excellente qualité » (p. 31). Cependant, le cours PSYC2001 *Méthodes de recherche en psychologie* aborderait des contenus autres que les méthodes de recherche. « Il faudrait poursuivre la révision de ce cours pour qu'il soit centré sur les méthodes de recherche » (p. 31).

L'équipe d'évaluation note que « certains problèmes relevés dans l'évaluation de 2007 sont encore présents : l'opacité de la classification des cours en 3 types, l'opacité des critères relatifs aux préalables de certains cours » (p. 30). « Il n'est pas toujours clair que le choix des prérequis soit basé sur une logique d'approfondissement des apprentissages » (p. 32). Le comité de 1^{er} cycle indique que « notre intention est justement de simplifier les préalables en conservant uniquement ceux qui favorisent l'atteinte des objectifs des cours » (p. 3). La doyenne mentionne que « l'École a l'intention d'examiner la possibilité d'exiger un certain nombre de cours de niveaux 2000, 3000 et 4000 et de retirer les références aux trois types de cours » (p. 1).

Recommandation 1

Que l'UARD de psychologie fasse un examen minutieux du choix des cours préalables afin de s'assurer que les cours plus avancés soient assortis, au besoin, de cours préalables qui préparent véritablement les étudiantes et étudiants à l'atteinte de leurs objectifs.

Recommandation 2

Que l'UARD de psychologie abandonne la répartition actuelle des cours en trois types, étant donné l'opacité de la classification des cours.

Les évaluateurs externes recommandent que le cours PSYC3900 *Travaux pratiques en psychologie* « soit mieux intégré à la progression des apprentissages qui conduisent au développement des compétences en recherche fondamentale ou appliquée et qu'il constitue une étape préparatoire au cours PSYC4900 » (p. 40), « si les ressources de l'École sont suffisantes ». Le comité de 1^{er} cycle est d'accord que ce cours pourrait « jouer un rôle plus stratégique dans la progression des apprentissages des étudiants et constituer une étape préparatoire au mémoire ou un travail de fin de majeure » (p. 5). Il note toutefois que « rendre ce cours obligatoire à la majeure et comme étape préparatoire au mémoire à la spécialisation ferait en sorte qu'environ 35 étudiants annuellement devraient être supervisés » (p. 5).

Recommandation 3

Que l'UARD de psychologie explore les mécanismes possibles pour mieux intégrer le cours PSYC3900 Travaux pratiques en psychologie à la progression des apprentissages qui conduisent au développement des compétences en recherche fondamentale ou appliquée.

Les évaluateurs externes recommandent « que le cours PSYC1700 *Introduction à la psychologie appliquée* devienne un cours obligatoire dans la mineure en psychologie, comme c'est le cas dans la spécialisation et la majeure » (p. 40). « La mineure serait ainsi constituée de 12 crédits de cours obligatoires et de 12 crédits de cours optionnels ». Le comité de 1^{er} cycle note que ce cours « serait un atout important à la formation générale des étudiants à la mineure en psychologie et favoriserait l'atteinte des cours plus avancés en psychologie » (p. 4). Actuellement, le choix de cours optionnels peut se faire « sans que l'étudiant possède une connaissance étendue des concepts de base en psychologie » (p. 32-33).

Recommandation 4

Que l'UARD de psychologie étudie la possibilité de rendre obligatoire le cours PSYC1700 Introduction à la psychologie appliquée dans la mineure en psychologie.

2.2 La direction et les ressources professorales

Les évaluateurs externes constatent qu'« Il y a 15 professeurs au campus de Moncton, deux au campus d'Edmundston et une professeure au campus de Shippagan » (p. 41). « Les professeurs se rendent accessibles et la plupart ont la réputation d'être généreux de leur temps » (p. 46).

En 2018-2019, les chargés de cours enseignaient 36% des cours de psychologie de 1^{er} cycle au campus de Moncton et 60% des cours de psychologie de 1^{er} cycle aux campus d'Edmundston et de Shippagan (p. 41). L'équipe d'évaluation note que « la pénurie de chargés de cours constitue un facteur de risque à la qualité de l'enseignement au 1^{er} cycle » (p. 42). « Les étudiants ont souligné qu'ils se trouvaient souvent devant un très bon ou un très mauvais choix de remplaçant et peu de chargés de cours 'moyens' » (p. 41).

Les évaluateurs externes recommandent diverses mesures pour appuyer les membres du corps professoral (ex. accompagnement des chargés de cours, séance de formation relativement aux procédures administratives, attribution de charges équitables). Ils notent qu'« il serait utile de structurer l'accueil des nouveaux responsables de cours et de s'assurer qu'ils maîtrisent suffisamment bien les procédures administratives pour être efficaces et pour éviter de constituer une charge continue pour le personnel de soutien » (p. 42).

Dans sa réplique, la doyenne affirme que « concernant les ressources professorales de l'École de psychologie, les évaluateurs ont fait de bonnes recommandations afin d'aider à stabiliser le personnel enseignant, de soutenir les nouveaux professeurs et chargés de cours et de prévenir les épuisements professionnels » (p. 2). Elle souligne que « ces recommandations sont très importantes pour le décanat et l'école et certaines actions sont envisagées afin d'y répondre » (p. 2).

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Les évaluateurs externes notent que « l'ensemble des cours actuels permet aux étudiants de poursuivre leurs apprentissages dans des cours magistraux, des cours de travaux pratiques (p. ex.

PSYC3900, 4241, 4900) et dans des cours ou séminaires sur des thèmes d'actualité (p. ex. PSYC4020) » (p. 45).

Les évaluateurs externes recommandent « que l'application systématique de la politique de l'Université relativement aux plans de cours soit renforcée et que l'harmonisation souhaitée soit achevée dans tous les plans de cours » (p. 40). Le comité de 1^{er} cycle mentionne que la direction a offert un atelier sur cette politique en janvier 2019 et que « les manquements à la politique sont soulignés lors de l'évaluation des chargés de cours et l'évaluation annuelle des professeurs non permanents » (p. 4). Les chargés de cours seront invités à faire réviser leurs plans de cours par la direction avant impression.

L'association des étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle à un laboratoire « constitue un contexte d'apprentissage très efficace et un lien identitaire qui sert bien le programme de spécialisation en particulier » (p. 44). « Une culture d'entraide entre les laboratoires et leurs membres est fermement établie à l'École de psychologie et représente un modèle de fonctionnement et de productivité enviable » (p. 44).

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Les évaluateurs externes recommandent « que le plan des cours ayant une composante de laboratoire mette bien en relief cette composante, autant dans les objectifs et activités d'apprentissage que dans les modalités d'évaluation » (p. 40). Le comité de 1^{er} cycle indique que « l'École s'engage à adopter des procédures pour que la composante de laboratoire des cours soit mise en évidence dans les plans de cours, dans les objectifs, les activités d'apprentissage et les modalités d'évaluation » (p. 4).

Recommandation 5

Que l'UARD de psychologie veille à ce que le plan des cours ayant une composante de laboratoire mette bien en relief cette composante, autant dans les objectifs et activités d'apprentissage que dans les modalités d'évaluation.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

L'équipe d'évaluation recommande que « la diversité des différentes formes d'appui aux étudiants soit maintenue ou renforcée si les ressources le permettent » (p. 47).

Les évaluateurs externes notent que les étudiantes et étudiants « ont exprimé le souhait d'être mieux informés au sujet de la structure des programmes et des choix de cours, du transfert des Campus d'Edmundston et de Shippagan au Campus de Moncton, des conditions d'admission aux études supérieures, surtout au D. Psy, et des débouchés possibles avec un diplôme de 1^{er} cycle » (p. 35).

Ils soulignent « la grande utilité du *Guide de l'étudiant* pour éclairer l'étudiant sur la formation en psychologie » (p. 35). « Il y a dans ce Guide un tableau regroupant les cours par domaine qui pourrait aider les étudiants à mieux saisir les diverses spécialités de la psychologie et leurs liens avec les disciplines connexes » (p. 35).

L'équipe d'évaluation note que « les feuilles de route sont un outil essentiel pour bien diriger l'étudiant dans son parcours » (p. 34). « Cependant, alors que ces feuilles sont explicites pour les deux premières années, ce n'est pas le cas pour les deux dernières années » (p. 34).

2.6 La R-D-C et sa contribution

« L'ensemble des professeurs possède le profil recherché dans une unité universitaire qui table sur la culture scientifique et sur l'avancement des connaissances par la recherche » (p. 47).

Les évaluateurs externes recommandent que « la diversité des expertises en recherche soit maintenue, au profit également de l'enseignement » (p. 48).

Ils notent que « l'importance de la recherche à l'École se traduit, entre autres, par l'attribution à chaque professeur d'un espace de laboratoire dont les dimensions sont déterminées par le nombre d'étudiants supervisés et les subventions externes obtenues » (p. 38). Pour les étudiantes et étudiants, l'appartenance à un laboratoire « comporte également un caractère identitaire et valorisant » (p. 38).

2.7 Les programmes et le milieu

L'équipe d'évaluation observe qu'« Une proportion importante des diplômés du 1^{er} cycle en psychologie se dirigent vers des disciplines connexes à leur discipline d'entrée » (p. 48). Les évaluateurs recommandent « que le corps professoral de l'École de psychologie poursuive la consolidation de ses liens et sa collaboration avec les disciplines connexes à la psychologie ». Le comité de 1^{er} cycle note que « l'école de psychologie travaille à élargir les critères d'admission à la maîtrise en psychologie pour favoriser l'admissibilité de personnes provenant de plusieurs secteurs » (p. 8).

Les évaluateurs externes notent « que les programmes offerts par l'École de psychologie sont maintenant plus ouverts aux étudiants en provenance d'autres programmes en laissant l'accès à tout cours pour lequel l'étudiant possède les prérequis » (p. 39). « La nouvelle structure de la mineure permet aux étudiants de suivre les cours non seulement de niveau 2000, mais aussi de niveau 3000 et 4000 lorsqu'ils ont les préalables requis » (p. 39).

Recommandations

Recommandation 1

Que l'UARD de psychologie fasse un examen minutieux du choix des cours préalables afin de s'assurer que les cours plus avancés soient assortis, au besoin, de cours préalables qui préparent véritablement les étudiantes et étudiants à l'atteinte de leurs objectifs.

Recommandation 2

Que l'UARD de psychologie abandonne la répartition actuelle des cours en trois types, étant donné l'opacité de la classification des cours.

Recommandation 3

Que l'UARD de psychologie explore les mécanismes possibles pour mieux intégrer le cours PSYC3900 Travaux pratiques en psychologie à la progression des apprentissages qui conduisent au développement des compétences en recherche fondamentale ou appliquée.

Recommandation 4

Que l'UARD de psychologie étudie la possibilité de rendre obligatoire le cours PSYC1700 Introduction à la psychologie appliquée dans la mineure en psychologie.

Recommandation 5

Que l'UARD de psychologie veille à ce que le plan des cours ayant une composante de laboratoire mette bien en relief cette composante, autant dans les objectifs et activités d'apprentissage que dans les modalités d'évaluation.

Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
Psychologie – Premier cycle

Programmes	INSCRIPTIONS																								DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS										
	2013-2014*				2014-2015*				2015-2016**				2016-2017**				2017-2018**				2018-2019**				A2019**				2012-2013*	2013-2014*	2014-2015*	2015-2016*	2016-2017*	2017-2018**	2018-2019**
	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S							
B. ès arts (spécialisation en psychologie)	45	-	-	-	34	-	-	-	43	43	0	0	36	36	0	0	37	37	0	0	36	36	0	0	33	33	0	0	19	30	14	28	18	22	18
Temps partiel	0	-	-	-	1	-	-	-	2*	-	-	-	0*	-	-	-	1*	-	-	-	1	-	-	-	0	-	-	-		-	-	-	-	-	-
B. ès arts (majeure en psychologie)	120	-	-	-	129	-	-	-	127	111	14	2	112	100	8	4	125	111	6	8	133	113	17	3	142	126	12	4	14	14	15	11	15	13	15
Temps partiel	3	-	-	-	3	-	-	-	3*	3	0	0	2*	2	0	0	0*	0	0	0	2	2	0	0	1	1	0	0		-	-	-	-	-	-
Mineure en psychologie	17	-	-	-	16	-	-	-	19	16	2	1	48	47	1	0	63	59	3	1	72	68	4	0	44	41	3	0		-	-	-	-	-	-
Temps partiel	2	-	-	-	1	-	-	-	0*	-	-	-	0*	-	-	-	0*	-	-	-	1	-	-	-	0	-	-	-		-	-	-	-	-	-

* Données retrouvées dans le rapport d'autoévaluation.

** Source : Registrariat (U de M)